

LE COACHING

+ d'informations



Service Conseil en organisation

conseil.organisation@cdg85.fr

Qu'est-ce que le coaching ?

C'est l'**accompagnement** d'une personne (ou d'un groupe de personnes), à partir de ses **besoins** professionnels pour le développement de son potentiel et de son savoir faire



Quels sont les enjeux ?

Faire progresser la personne ou le groupe

en l'aidant à prendre du recul en apportant un éclairage extérieur neutre, en mettant en évidence les modes de fonctionnement et leurs effets

en lui apprenant à réussir, en établissant des objectifs, en aidant à la mise en œuvre des évolutions et actions

La démarche

1 entretien préalable

Temps d'échange avec le demandeur pour mesurer la pertinence d'un accompagnement coaching (visio ou présentiel)

1 Rendez-vous tripartite

entre le supérieur hiérarchique, le(s) futur(s) coaché(s) et le coach, pour préciser les **objectifs** (clairs, précis, réalisables) du coaching et à **vérifier l'adhésion** du coaché

5 séances au minimum

d'une durée d'1h30 environ, espacées de 2 semaines à 1 mois.
Le nombre de séances reste variable et l'accompagnement s'adapte à l'évolution de la situation

1 Bilan tripartite

1 séance systématique pour mesurer l'évolution, mettre fin à la mission ou renégocier l'objectif attendu